

Delémont, le 4 mai 2020

Communiqué à l'attention des directions d'écoles pour transmission au corps enseignant

Reprise du 11 mai 2020

Mesdames, Messieurs,

Le Département de la Formation, de la Culture et des Sport ainsi que le Service de l'enseignement se réjouissent de la réouverture des écoles qui permettra notamment de réduire les inégalités entre élèves. La protection des personnes vulnérables reste au centre des préoccupations. Un dispositif d'accompagnement est mis en place. Le canton du Jura a pris acte du plan de protection élaboré par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et des dispositions sanitaires relevant des décisions fédérales.

La reprise aura lieu le lundi 11 mai 2020 pour les élèves de l'école obligatoire par demi-classe.

Dès le lundi 25 mai 2020, tous les élèves de la scolarité obligatoire, de la 1^{ère} à la 11^e année, reprendront l'enseignement présentiel selon l'horaire habituel.

La reprise de l'enseignement présentiel permettra le renforcement et la poursuite des apprentissages des élèves, contribuera à leur bien-être personnel et social et rétablira également une plus grande égalité des chances.

Protection de la santé

L'OFSP a élaboré un concept de protection en vue de la reprise du fonctionnement des écoles obligatoires. Une grande importance est accordée aux mesures d'hygiène. Sur cette base et conformément aux directives édictées dans le plan joint en annexe, les écoles vont travailler à la mise en place de cette reprise.

Situations particulières

Des mesures spécifiques pourront être prises :

- pour les membres du personnel enseignant faisant partie des personnes vulnérables au sens de l'annexe 6 de l'ordonnance fédérale sur le COVID-19 ;
- pour les élèves souffrant déjà d'une maladie selon une évaluation individuelle de la situation et sur la base de recommandations de la société suisse des pédiatres.

Volet pédagogique

Dès le vendredi 13 mars 2020, avec l'interdiction de l'enseignement présentiel, des mesures organisationnelles et pédagogiques ont été prises par le Service de l'enseignement, les directions d'écoles et le corps enseignant afin de mettre en place, dès le 16 mars 2020, un enseignement à distance permettant aux élèves de poursuivre leurs apprentissages. En tenant compte du contexte, le suivi du programme scolaire a porté sur une consolidation des notions enseignées jusque-là et des acquisitions des élèves. Vous avez été les acteurs de cet enseignement à distance avec créativité et efficacité.

S'il n'y a eu aucune évaluation sommative incluant une note durant l'enseignement à distance, le travail réalisé par les élèves durant cette période a pu permettre de relever des compétences et de nouvelles connaissances. Les décisions de promotion et d'orientation de fin d'année seront prises sur

la base des résultats obtenus au premier semestre. Cependant, les critères seront aménagés, les situations particulières prises en compte et l'appréciation des situations limites sera assouplie.

Avec la reprise de l'enseignement présentiel, un soin particulier sera apporté ces prochaines semaines sur le rétablissement des liens sociaux entre élèves et entre les élèves et leurs enseignant-e-s. Un retour harmonieux à l'école et dans les activités scolaires passera par la prise en compte des expériences vécues et des émotions ressenties par les élèves dans cette situation de crise sanitaire et de confinement partiel. Ces activités s'inscriront durant les premières leçons.

Informatique

Durant cette période de confinement, l'enseignement à distance a progressivement pris ses marques : du matériel informatique a été mis à disposition de certaines familles qui en avaient besoin, de nouveaux outils numériques ont été installés et utilisés (plateforme pédagogique éduclasse, communication avec les familles, dossiers d'échange, bibliothèques de ressources spécialisées, etc.). Enseignant-e-s et élèves ont ainsi dû acquérir rapidement des nouvelles compétences et s'adapter à une façon différente de travailler.

De par les habitudes acquises d'une part et les situations individuelles encore complexes d'autre part, l'usage du numérique accompagnera cette reprise de l'activité scolaire.

Les documents joints à ce message permettront de définir les principes qui viendront soutenir votre action dans les prochaines semaines.

Nous vous souhaitons une reprise scolaire sereine. Votre travail en faveur de la jeunesse jurassienne est précieux et encore plus particulièrement dans cette période. Nous vous renouvelons nos sincères remerciements et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos meilleurs messages.



Martial Courtet
Ministre de la Formation, de la Culture et des Sports



Fred-Henri Schnegg
Chef de Service

Annexes :

- 200504_Plan de protection_Communiqué
- 200504_Consignes_Communiqué
- 200504_Formulaire_annonce absences enseignant-e-s Covid-19
- 200504_Eval. et promotion_Communiqué
- 200504_Déclaration élèves vulnérables